



## **Attribution du Prix de l'AHJUCAF pour la promotion du droit 2019**

Le jury du Prix de l'AHJUCAF pour la promotion du droit 2019 était ainsi composé :

**Mme Florence AUBRY GIRARDIN**, *Juge au Tribunal fédéral de Suisse*, Vice-présidente de l'AHJUCAF, Présidente du jury.

**M. Jean-Paul JEAN**, Président de chambre honoraire à la Cour de cassation de France, Secrétaire général de l'AHJUCAF, Rapporteur.

**M. El Hadji Malick SOW**, Président de chambre, directeur du Service de documentation et d'études, représentant **M. Mamadou Badio CAMARA**, Premier président de la Cour suprême du Sénégal, Vice-président de l'AHJUCAF.

**M. Michel CARRIE**, Spécialiste de programme à l'Organisation internationale de la francophonie. Coordonnateur des programmes Droit et justice, Médias et Liberté de la presse.

**M. Alassane KANTE**, Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

**M. Fabrice HOURQUEBIE**, Professeur de droit public à l'Université de Bordeaux.

Compte tenu de la situation sanitaire exceptionnelle tenant à la propagation du virus covid-19, le jury a délibéré à distance par voie électronique.

Après un premier tour de scrutin concernant les 14 candidats, deux se sont partagé à égalité les votes pour l'attribution du Prix, **M. Aubin DASSI NDE** et **M. Gaudens DJIHOUESSI**.

Le second tour organisé entre ces deux seuls candidats, après échanges entre les membres du jury, a abouti à une nouvelle égalité de voix entre eux. Compte tenu de l'intérêt sur le fond et de la qualité scientifique des deux travaux présentés, le jury, à l'unanimité, a décidé de retenir au titre du prix de l'AHJUCAF pour la promotion du droit 2019, deux lauréats qui recevront chacun une aide à la publication de 3.000 euros :

**M. Aubin DASSI NDE** pour sa thèse "*L'égalité professionnelle hommes/femmes dans les Etats d'Afrique noire francophone*" soutenue le 1<sup>er</sup> mars 2019 à l'Université de Yaoundé II (Cameroun), sous la direction de Mme Brusil Miranda Martine METOU, professeure à l'Université de Yaoundé II.

M. Aubin DASSI NDE, né le 18 octobre 1977 au Cameroun, a obtenu sa maîtrise de droit privé à l'Université de Ngaoundéré (Cameroun) puis un D.E.A. en droit de la personne à la Chaire UNESCO des droits de la personne et de la démocratie de l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin) ainsi qu'un diplôme en droits de l'homme à l'Institut International des Droits de l'Homme de Strasbourg (France). Il est enseignant à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université de Dschang (Cameroun).

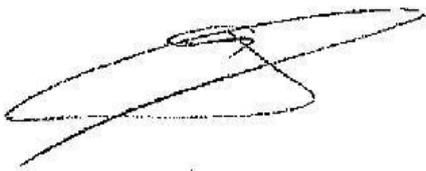
**Et**

**M. Gaudens DJIHOUESSI** pour sa thèse "*L'appropriation privée de l'eau en Afrique de l'ouest francophone*" soutenue le 28 mars 2019 à l'Université de Lomé (Togo), sous la direction de M. Akuété Pedro SANTOS, doyen honoraire de la Faculté de droit, Université de Lomé et de M. Ahonagnon Noël GBAGUIDI, professeur titulaire de la Chaire UNESCO des droits de l'homme et de la démocratie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin).

M. Gaudens DJIHOUESSI, né le 17 janvier 1981 au Bénin, a obtenu sa maîtrise de droit privé à l'Université d'Abomey-Calavi puis un D.E.A. en droit de la personne à la Chaire UNESCO des droits de la personne et de la démocratie de l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin). Il est chercheur invité à l'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA).

A Paris, le 20 avril 2020

M. Jean-Paul JEAN  
Secrétaire général de l'AHJUCAF



A Paris, le 20 avril 2020

M. Mehdi BEN-MIMOUN

Greffier à la Cour de cassation, Chargé de mission de l'AHJUCAF



A Lausanne, le 20 avril 2020

Mme Florence AUBRY GIRARDIN  
Présidente du jury

